

Séance du mercredi 06 avril 2022

Membres en exercice : 15
Date de la convocation: 18/03/2022

Présents : 13
L'an deux mille vingt-deux et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Dominique COMBE, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14
Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Secrétaire de séance: Edith ESCOURROU

Représentés: Alda PENALA

Excusés: Sylvain RIVIER

Absents:

Objet: Affectation du résultat M14 2021 - DE_2022_803

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BORT Béatrice

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 136 639.54 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement du BUDGET PRINCIPAL comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET PRINCIPAL	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	24 792.97 €
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	112 637.57 €
Résultat cumulé au 31/12/2021	136 639.54 €
A.EXCEDENT AU 31/12/2021 (après prise en charge des restes à réaliser)	136 639.54 €
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	100 000.00 €

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)

36 639.54 €

B.DEFICIT AU 31/12/2021

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le jeudi 28 avril 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

